

CORVAISIER Anaïs

[Reprise de fonctions huissier de justice salarié] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 22 mars 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d'un mois à compter de cette date,

Mme Anaïs, Carine, Marie CORVAISIER, anciennement huissière de justice salariée au sein de l'office d'huissier de justice dont est titulaire la société d'exercice libérale à responsabilité limitée « HUISSIERS CHARTRES : DERUELLE, FENOLI-REBELLATO, THOMAS» à la résidence de Chartres (Eure-et-Loir), a repris ses fonctions en qualité d'huissière de justice salariée au sein de l'office d'huissier de justice dont est titulaire la société civile professionnelle « COQUIN Valérie FRAISSE Emmanuelle » à la résidence de Dreux (Eure-et-Loire).

Huissier de justice salarié concerné : Anaïs CORVAISIER

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)